

La fabrication de masques textiles s'accélère

Partout en France, des entreprises se sont converties à cette production pour remédier à la pénurie

Pardon, le rythme est infernal», s'excuse Jean-Charles Potelle. En pleine interview téléphonique, le PDG de Boldoduc s'interrompt pour signer le bordereau de livraison que lui tend un routier. «*Quel est votre numéro de téléphone? What is your phone number?*», lui demande M. Potelle. Le stress fait vibrer sa voix. «*Il doit livrer un échantillon de masque à la DGA [Direction générale de l'Armement]*», explique le patron de cette petite entreprise spécialisée dans la protection, l'emballage et l'habillement réalisés à partir de textiles techniques. Mi-mars, sa société s'est convertie à la production de masques de protection en tissu. Une première version d'un modèle filtrant lavable a été homologuée, jeudi 2 avril, par le laboratoire classé haute sécurité de la DGA, situé à Vert-le-Petit (Essonne).

Sans attendre cet avis, alors que l'épidémie de Covid-19 se répand en France, le fabricant a mis en production, le 27 mars, un premier modèle destiné au personnel des secteurs agroalimentaires, du paramédical et des services de proximité, sans toutefois présenter les propriétés des masques FFP2 dont s'équipent les soignants de malades. L'opération mobilise les 180 employés de cette PME située à Dardilly (Rhône).

Il a fallu couper ces carrés de tissus de coton et de non-tissé filtrant, et surtout trouver les ouvriers pour les assembler. Bol-

docuduc a fait appel à ses propres ateliers et à ceux de sous-traitants. L'entreprise a aussi désormais recours aux 140 détenus de huit ateliers de maisons d'arrêt dans l'Hexagone. En complément, sur les réseaux sociaux, elle a lancé un appel pour recruter des couturières. En quelques jours, plus de 1500 ont répondu présentes : toutes sont désormais derrière leurs machines à coudre. En tout, plus 1750 personnes fabriquent les modèles que Boldoduc vend à prix coûtant et ce sont 25 000 masques qui sont produits par jour. «*Ce sera 50 000 mi-avril*», assure M. Potelle.

Le «courage» des couturières
Partout en France, les ateliers textiles accélèrent la cadence. Tous ont répondu à l'appel du gouvernement émis le 23 mars pour remédier à la pénurie de masques de protection et équiper les personnels des entreprises relevant des secteurs dits essentiels (agroalimentaire, gestion des déchets, etc.). Dans la foulée, le Comité stratégique de filière des industries de la mode et du luxe – qui regroupe pouvoirs publics et professionnels du secteur – a monté une plate-forme pour réunir industriels et confectionneurs afin de leur permettre de produire des masques, selon un cahier des charges écrit par l'Institut français du textile et de l'habillement et conforme aux préconisations de la DGA. Près de 700 modèles lui ont été soumis.

«*Soixante-cinq entreprises ont obtenu l'évaluation de la DGA. Plus de 300 autres confectionneurs sont en cours de validation*», explique Guillaume Gibault, fondateur du Slip français, impliqué à titre bénévole. Parmi eux figurent des fabricants de sacs (Les Tissages de Charlieu), des marques de prêt-à-porter (Ruko-Linglin), de protections hygiéniques (Plim) et de maillots de cyclisme (Chef de fil). La production s'établit à 500 000 masques lavables par jour. Bientôt ce sera 1 million, assure M. Gibault.

Mode Grand Ouest, organisation professionnelle rassemblant des fabricants textiles d'Aquitaine, de Bretagne ou des Pays-de-la-Loire, a aussi mobilisé ses adhérents pour fabriquer des modèles à usage unique et les vendre à prix coûtant. Les lieux de coupe et de confection sont tenus secrets, pour réduire «*les risques de cambrilage*», explique le délégué général Laurent Vandendorp. Et tout

repose sur «*300 salariés volontaires*», explique ce dernier, qui salue le «*courage de ces femmes*» qui ont bravé leur peur pour s'asseoir derrière leur machine à coudre. La production atteint 35 000 exemplaires par jour et 400 000 sont en commande.

La demande ne faiblira pas alors que le port du masque pourrait se généraliser. L'Académie de médecine le recommande. Car, «*il est établi que des personnes en période d'incubation ou en état de portage asymptomatique excrètent le virus et entretiennent la transmission de l'infection*», estime-t-elle dans un avis publié vendredi 3 avril, plaidant pour l'ajouter aux «*mesures barrières*» déjà en vigueur. Le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, encourage aussi les Français à porter «*ces masques alternatifs*».

L'éventuel port obligatoire est une «*question ouverte*», a déclaré, mardi, le ministre de la santé, Olivier Véran. Deux com-

Les Français cherchent à se doter de modèles fiables et éviter d'avoir recours à une protection faite maison

munes – Nice et Sceaux – l'imposent sous peu, et la maire de Paris, Anne Hidalgo envisage d'en fournir aux habitants.

Les Français cherchent à se doter de modèles fiables et éviter d'avoir recours à un foulard ou un spécimen fait maison, sans garantie de protection et de filtration. Les pharmacies pourraient être chargées de leur distribution. L'ordre des pharmaciens et les deux principaux syndicats de la profession ont demandé, mardi, au gouvernement d'autoriser les offic-

nes à vendre ces masques «*alternatifs*» en tissu au grand public.

Les pouvoirs publics vont-ils l'entendre? D'ici là, le secteur textile espère que l'Etat se rappellera de la mobilisation historique des entreprises tricolores. La crise due au coronavirus «*est une opportunité de démontrer la vivacité du tissu industriel français*», juge Elizabeth Ducottet, PDG de Thusasne, qui, à Saint-Etienne, s'est lancée dans la fabrication de masques.

Au passage, cette période pourrait raviver la demande d'une réforme des appels d'offres de marchés publics au bénéfice de fabricants français, juge M. Vandendorp. Car, à l'en croire, il suffirait que les acteurs économiques accordent «*10 % de leurs commandes au "made in France" pour doubler les effectifs dans le secteur textile*». D'ici là, les entreprises se mobilisent pour remédier à un autre manque, les surblouses dont s'équipe le personnel médical. ■

JULIETTE GARNIER

Le PIB français plonge de 6% au premier trimestre

Le pays entre en récession du fait des mesures de confinement adoptées à la mi-mars

La Banque de France a publié, mercredi 8 avril, sa première enquête de conjoncture prenant en compte les effets des mesures de confinement entrées en vigueur le 17 mars, avec l'objectif de fournir «*une photographie la plus détaillée possible*» du niveau d'activité par secteur au cours du confinement de la deuxième quinzaine de mars.

Compte tenu de la forte baisse de l'activité, elle estime que le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté au premier trimestre d'environ 6%. «*Chaque quinzaine de confinement nous coûte à peu près 1,5 % de niveau de PIB annuel et 1 % de déficit public supplémentaire*», a déclaré le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, sur RTL. Eu égard au recul de 0,1 % du PIB au quatrième trimestre 2019, la France est donc entrée en récession, laquelle se caractérise par deux trimestres consécutifs de recul de la production intérieure brute.

Plusieurs secteurs affectés

L'enquête, menée entre le 27 mars et le 3 avril auprès de 8 500 entreprises, montre que l'activité économique globale a chuté de 32 % pendant la quinzaine de confinement de mars, un chiffre comparable à celui publié par l'Insee (-35 %). Les secteurs les plus touchés sont la construction, qui a perdu environ 75 % de son activité, ainsi que le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration.

L'industrie manufacturière est aussi affectée, avec une perte d'activité de près de moitié, de même que les autres services marchands, avec une baisse d'environ un tiers. Agrégés, ces secteurs, qui représentent 55 % du PIB, ont

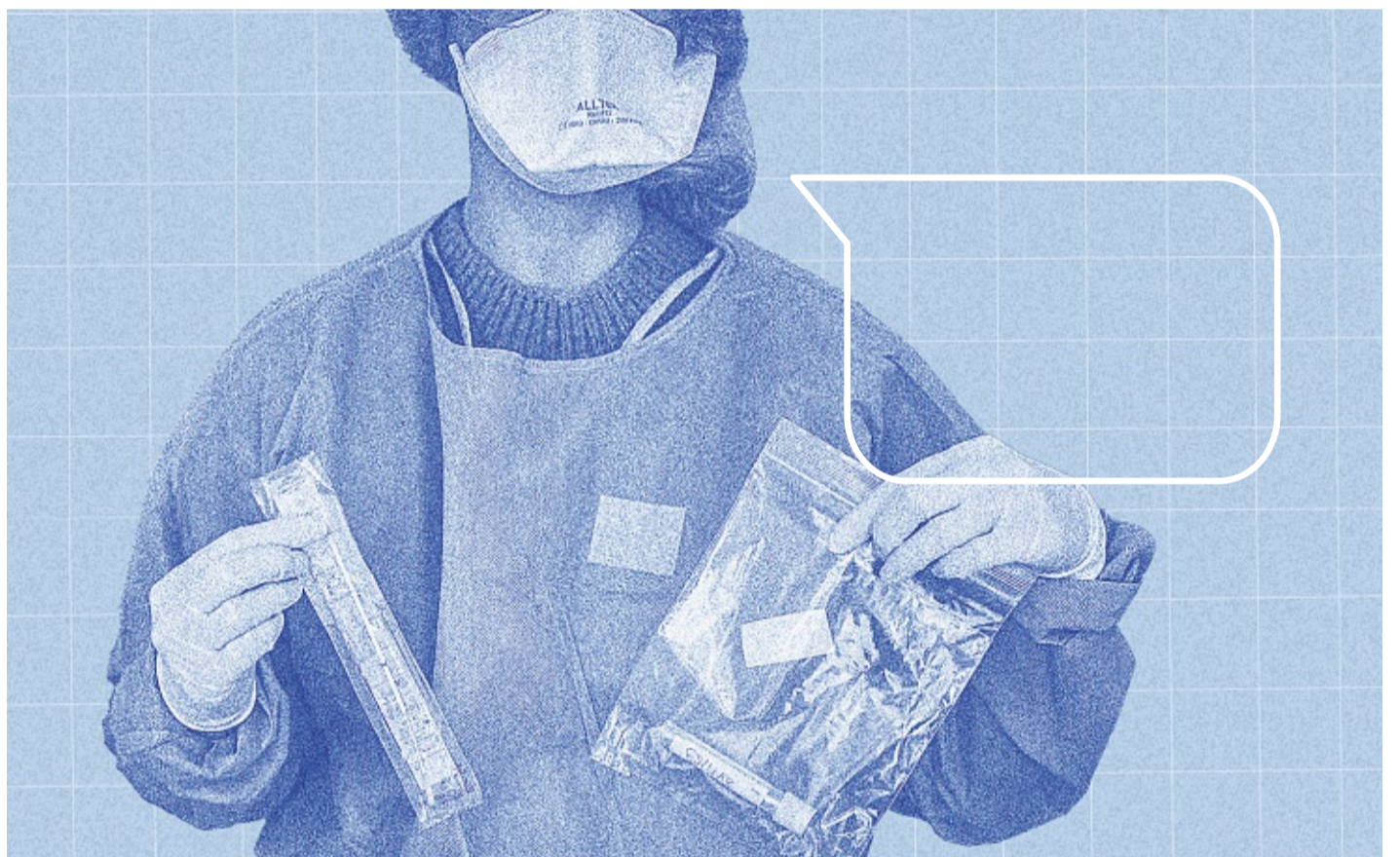
perdu la moitié de l'activité normale. Les autres, moins sévèrement touchés, qui constituent un peu moins de la moitié du PIB, sont l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, la cokéfaction, le raffinage et la production d'énergie, les services non marchands ou les services financiers et immobiliers.

Par rapport à la crise financière de 2008, la baisse de l'activité induite par le confinement est bien plus forte. Dans l'industrie, les soldes de l'enquête de conjoncture relative à l'activité baissent environ 1,5 fois plus au premier trimestre 2020 qu'au quatrième trimestre 2008. Dans les services marchands, la décre est quatre fois plus importante.

Début mars, avant le déclenchement des mesures de confinement, la Banque de France avait émis une hypothèse de croissance pour ce premier trimestre 2020 de +0,1%. «*Il faut remonter au deuxième trimestre 1968, marqué par les événements du mois de mai, pour retrouver une baisse trimestrielle de l'activité du même ordre de grandeur*», indique-t-elle dans sa note. Le PIB avait alors diminué de 5,3 %, avant de rebondir de 8 % au troisième trimestre.

Conséquence directe, les entreprises, en particulier les PME, jugent que leur situation de trésorerie s'est nettement détériorée en mars. A l'issue de l'enquête, 17 % des PME et 22 % des ETI ont fait une demande pour augmenter leurs crédits de trésorerie auprès de leur banque. De plus, 130 000 entreprises ont déposé une demande de prêt garanti par l'Etat dans le cadre des mesures prises pour leur procurer «*un bouclier de trésorerie*». ■

BÉATRICE MADELINE



Le Monde

Édition spéciale et solidaire

“JOURNAL DES BLOUSES BLANCHES”

LE 9 AVRIL*

Chaque jour, *Le Monde* donne la parole à des soignants dans le “Journal de crise des blouses blanches” publié sur LeMonde.fr.

Retrouvez une sélection de ces témoignages dans un supplément de 16 pages.

L'intégralité des recettes publicitaires sera reversée à la Fondation de France, dans le cadre de l'appel à la solidarité “tous unis contre le virus”.

*dans *Le Monde* daté 10 avril